

Définition Berceau : (n.m.) « Voûte dont les naissances portent sur les murs parallèles, quels que soient la courbe, l'arc qui l'aient engendrée, lors même que cette voûte serait soutenue ou renforcée par des arcs doubleaux saillants » (Ernest Bosc). En d'autres termes, berceau s'applique aussi bien aux voûtes circulaires (berceau plein cintre) qu'aux voûtes d'ogives (berceau brisé). On parle généralement de voûte en berceau, mais aussi plus simplement de berceau. Un berceau peut également être lambrissé.

L'étymologie de ce terme n'est pas clairement établie. Du Cange le fait provenir du bas-latin *bersa* (claire d'osier) devenu *bers* (berceau) en ancien français, les berceaux étant fabriqués en osier. Walther von Wartburg voit dans ses origines le bas-latin *bertiare*, dérivé du radical celtique *bertã-* (secouer). Le CNRTL préfère le latin populaire *berciolum* (petit berceau), qu'il donne également d'origine celtique. Il est appliqué pour la première fois à l'architecture dans le Dictionnaire François de Richelet (1680) : « En berceau. Comme un berceau, [faire une voute en berceau] ».

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

